

# Les macro-déchets sur les fonds chalutables de la côte algérienne

Nadhéra Babali

Email: nadherababali@yahoo.fr

\*Centre National de Recherche pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture, CNRDPA.

Les macro-déchets sont définis comme « *tout matériau ou objet fabriqué et utilisé au profit de l'humanité qui est directement ou indirectement, volontairement ou involontairement jeté ou abandonné dans les milieux aquatiques* » sont exclus les éléments d'origine naturelle non transformés (Ifremer, 2010).

Ces déchets, constitués principalement de matière plastique, passent par des processus lents et complexes de biodégradation qui pourraient durer jusqu'à 600 ans pour une bouteille en plastique par exemple, entre temps, les micro-déchets ingérés par les poissons se retrouvent dans nos assiettes pour les ingérer à notre tour. Avant que cela n'arrive, les effets directs de ces déchets sur la biodiversité marine sont tout aussi nuisibles. En effet, on estime qu'au moins 663 espèces différentes ont souffert d'enchevêtrement ou d'ingestion de débris marins (CDB, 2012).



Figure 1 : Tortue victime d'enchevêtrement de filet de pêche

Les déchets récoltés lors des campagnes d'évaluation des ressources demersales effectuées par le CNRDPA sont récupérés et sont ensuite triés selon leur nature, comptés et pesés.

Ces débris ont été trouvés à plus de 660 m de fond dans certaines régions. Ceux-ci semblent s'accumuler à l'intérieur des tourbillons anticycloniques le long de la côte algérienne qui peuvent avoir un diamètre de 200 km et atteindre 3000 m de profondeur (Puillat et al., 2002). Les régions qui semblent les plus affectées par les débris plastique sont la baie d'**Alger** où ils peuvent dépasser **200 kg** en 20 min de pêche. Dans une moindre mesure **Mostaganem**, **Tipaza**, et **Boumerdes** (entre **5 et 10 kg/30 min** en moyenne de 20 à 200 m).

Les tris de déchets ont confirmé la dominance des déchets en plastique avec une proportion de **64 %** de sacs, bouteilles et bidons, suivi par les pneus (matière non biodégradable). Les filets, principalement en matière plastique (polyéthylène), ont été séparés à cause de l'effet néfaste majeur que ceux-ci peuvent représenter (enchevêtrement), ceux-ci sont pour la plupart des filets fantôme et des cordes utilisées notamment dans la pêche au pots du poulpe, les autres matières (bois traité, métal, textile), ne représente que des proportions minimales.



Figure 2 : Les déchets de la baie d'Alger récoltés en 20 min de pêche.

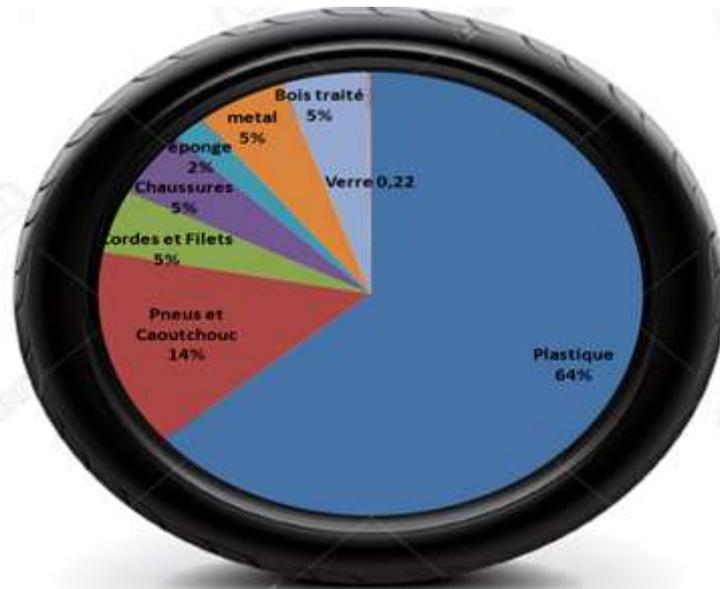


Figure 3 : Proportion des macro-déchets par matière

Les déchets doivent être traités en amont et la mer ne devrait plus être considérée comme réceptacle final. Une bonne gestion et un recyclage du plastique devrait être considéré comme une priorité par les autorités. Aussi, les sacs en plastique à usage unique devraient être interdit d'utilisation, car on estime que leur durée d'utilisation ne dépasse pas 20 min avant d'être rejetés !!

La sensibilisation des pêcheurs, est tout aussi importante, ceux ci pourront participer à nettoyer les fonds chalutables en récupérant les déchets récoltés. Leur action encouragée et facilitée, ils pourront ainsi contribuer à la préservation de la ressource marine, leur ressource.

### **References bibliographiques:**

- Ifremer 2010, Pollution du milieu marin par les déchets solides : Etat des connaissances Perspectives d'implication de l'Ifremer en réponse au défi de la Directive Cadre Stratégie Marine et du Grenelle de la Mer, 69 pages.
- Puillat I., Taupier-Letage I., Millot C. ( 2002) , Algerian Eddies lifetime can near 3 years *Journal of Marine Systems* 31 (2002) 245 – 259
- Secretariat of the Convention on Biological Diversity and the Scientific and Technical Advisory Panel GEF (2012). *Impacts of Marine Debris on Biodiversity: Current Status and Potential Solutions*, Montreal, Technical Series No. 67, 61 pages.